BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABJ OPTICIEN — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : 6 Route de l'Isaac 44130 BLAIN — Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 3 0 2 7 2 6 2 1 0 0 0 1 2 — Néant ☐ *

Exercice N clos le, 30/09/2023

				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
		Fonds commercial (1)	AH	4 950	AI		4 950
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	131 610	AQ	80 318	51 291
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	46 394	AS	43 164	3 230
		Autres immobilisations corporelles	AT	53 332	AU	26 709	26 622
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	15 200	CV		15 200
		Créances rattachées à des participations	BB	41 691	BC		41 691
		Autres titres immobilisés	BD	10 129	BE		10 129
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	3 300	BI		3 300
		TOTAL (II)	BJ	306 608	BK	150 192	156 416
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	66 652	BU		66 652
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	40 374	BY		40 374
		Autres créances (3)	BZ	2 552	CA		2 552
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	202 582	CE		202 582
		Disponibilités	CF	212 023	CG		212 023
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	8 630	CI		8 630
		TOTAL (III)	CJ	532 816	CK		532 816
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	839 425	1A	150 192	689 232

Renvois : (1) Dont droit au bail : 4 950 — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL ABJ OPTICIEN — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	325 293
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	164 489
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	500 783
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	48 765
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	30 279
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 257
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	49 078
	Dettes fiscales et sociales	DY	58 549
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	519
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	188 448
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	689 232

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Ecart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	183 430
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

ABJ OPTICIEN
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 6 Route de l'Isac
44130 BLAIN
830 272 621 RCS SAINT NAZAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 JANVIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 164 489.94 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice ..... 164 489.94 euros

A titre de dividendes aux associés ..... 100 000.00 euros
Soit 100.00 euros par part

Le solde ..... 64 489.94 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à ..... 389 783.31 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 400 783 euros.

Il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000.00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 20 000.00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.



L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Il est par ailleurs rappelé aux associés qui ont le statut TNS dans la Société qu'en application de l'article L. 131-6, III, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par eux-mêmes, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :
- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2020 : Néant

AGO 27/08/2021
80 000 euros, soit 80 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 64 000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 16 000 euros

Exercice clos le 30 septembre 2021 :
50 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 40 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 10 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2022 :
70 000,00 euros, soit 70,00 euros par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 56 000,00 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 14 000,00 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL ABJ OPTICIEN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2023, dont le total est de 689 232 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 164 490 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2022 au 30/09/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Agencements des constructions : 10 ans
* Installations techniques : 5 à 10 ans
* Matériel et outillage industriels : 3 à 7 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 8 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Conformément à l'avis CNC du 15 juin 2007, les frais liés à l'acquisition (droits de mutation, honoraires et frais d'actes) des titres de participation peuvent être incorporés au prix de revient de ces titres.

Dans ce cas, un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	au début d'exercice	Augmentation	Diminution	en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
- Frais d'établissement et de développement				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 950			4 950
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLE	*4 950*			*4 950*
Immobilisations corporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	131 611			131 611
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	50 351		3 956	46 395
- Installations générales, agencements aménagements divers	7 940	3 615		11 555
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	39 954	1 823		41 777
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	*229 856*	*5 438*	*3 956*	*231 338*
Immobilisations financières				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	56 687	205		56 892
- Autres titres immobilisés	10 032	97		10 129
- Prêts et autres immobilisations financières	3 300			3 300
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	*70 019*	*302*		*70 321*
ACTIF IMMOBILISE	**304 825**	**5 740**	**3 956**	**306 609**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		5 438	302	5 740
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		***5 438***	***302***	***5 740***
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 956		3 956
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		***3 956***		***3 956***

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2023
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
TOTAL FONDS COMMERCIAL	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	67 158	13 161		80 319
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	42 450	4 670	3 956	43 164
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 285	993		2 277
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 315	4 117		24 432
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**131 207**	**22 941**	**3 956**	**150 193**
ACTIF IMMOBILISE	*131 207*	*22 941*	*3 956*	*150 193*

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 96 549 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	41 692		41 692
Prêts			
Autres	3 300		3 300
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	40 374	40 374	
Autres	2 553	2 553	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	8 630	8 630	
TOTAL CREANCES	**96 549**	**51 557**	**44 992**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	692
Clients - factures à établir	16 351
Intérêts courus s/valeurs mobilière	2 583
Banque - intérêts courus à recevoir	278
TOTAL PRODUITS A RECEVOIR	**19 904**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 000	10,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	1 000	10,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 31/03/2023.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	139 608
Prélèvements sur les réserves	
TOTAL DES ORIGINES	***139 608***
Affectations aux réserves	69 608
Distributions	70 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
TOTAL DES AFFECTATIONS	***139 608***

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Début d'exercice	Affectation Résultat N-1	Autres mouvements	Fin d'exercice
Capital	10 000			10 000
Réserve légale	1 000			1 000
Réserves générales	255 685	69 608		325 293
Résultat de l'exercice	139 608	-139 608	164 490	164 490
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**406 293**	**-70 000**	**164 490**	**500 783**

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 187 192 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	48 765	45 004	3 761	
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	49 078	49 078		
Dettes fiscales et sociales	58 550	58 550		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	30 799	30 799		
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	**187 192**	**183 431**	**3 761**	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés sur l'exercice	44 590			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 14 492 euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 150
Int.courus s/emp.aup.etablt.crédit	65
Associés - intérêts courus	708
Dettes provis. pr congés à payer	4 005
Charges sociales s/congés à payer	1 103
Charges sociales - charges à payer	15 806
Etat - autres charges à payer	2 040
Cap taxe d apprentissage	66
TOTAL CHARGES A PAYER	**24 944**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avances	8 630		
TOTAL CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**8 630**		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	93		93
Ventes de marchandises	877 681		877 681
Produits des activités annexes	3 750		3 750
TOTAL CA	**881 524**		**881 524**

Charges et produits d'exploitation et financiers

Frais accessoires d'achat

	Valeur globale	Dont frais accessoires
Achats de marchandises	286 479	706
Achats de matières premières et fournitures		
Achats d'autres approvisionnements		
Achats de matériel, équipements et travaux		
Achats non stockés de matières et fournitures	2 383	
TOTAL FRAIS ACCESSOIRES	**288 862**	**706**

Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	30/09/2023	30/09/2022
Produits financiers de participation Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions et transferts de charge Différences positives de change Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	6 706	2 532
TOTAL PRODUITS FINANCIERS	*6 706*	*2 532*
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1 257	1 154
TOTAL CHARGES FINANCIERES	*1 257*	*1 154*
RESULTAT FINANCIER	**5 449**	**1 378**

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Résultat exceptionnel

	30/09/2023	30/09/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charge		443
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS		*443*
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	945	
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	*945*	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**-945**	**443**

Notes sur le compte de résultat

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	622	
Charges sur exercices antérieurs	323	

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	214 542	49 107	165 435
+ Résultat exceptionnel	-945		-945
- Participations des salariés			
RESULTAT COMPTABLE	**213 597**	**49 107**	**164 490**

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Total avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts courus sur emprunt	98
Total autres engagements donnés	98
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES	**98**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	